

COMMUNE DE BELVEZET

PROCES VERBAL du conseil municipal Du vendredi 2 décembre 2016

Présents : Raymond BONNEFILLE, Sonia STENGEL, Josiane GRANET, Max GALLON, Jean-Claude MANCHON, Julien GAUCHARD

Absents excusés : Chloé GATHELIER, Jérôme FRERY, Emmanuel OREAL

Absent non excusé : Thierry LAURENT

Pouvoir : Chloé GATHELIER donne pouvoir à Sonia STENGEL, Jérôme FRERY donne pouvoir à Raymond BONNEFILLE, Emmanuel OREAL donne pouvoir à Josiane GRANET

Date de convocation : 22 novembre 2016

Secrétaire de séance : Julien GAUCHARD.

La séance commence à 19h37.

Le maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour en point 13 : approbation du devis de l'achat de tatamis. Le conseil municipal donne son accord.

1) **Enfouissement des réseaux Mas de l'Ancienne Eglise – Tranche 3**

- a. Approbation de l'état financier estimatif : Vote à l'unanimité
- b. Approbation de la convention de délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage des travaux de génie civil du réseau téléphonique : Vote à l'unanimité
- c. Autorisation donnée au maire de signer ces documents : Vote à l'unanimité

2) **Réfection de l'église : approbation de la proposition d'honoraires de M Laurent Toussaint, économiste de la construction**

Honoraires 19 440,00 HT, près de 8 % du montant total des travaux : Vote à l'unanimité

3) **Destination des coupes de bois exercice 2017**

pour la coupe : vote à l'unanimité.
pour une mise en affouage : 7 voix
pour une vente par l'ONF : 2 voix

4) **Personnel communal :**

a. Régime indemnitaire 2017

IAT : Olivier Chabrol passe de 4 à 5 Vote à l'unanimité

IEMP : Olivier Chabrol reste inchangé à 1 Vote à l'unanimité

IAT : Cécile Chabrol reste inchangé (le maximum est atteint) Vote à l'unanimité

IEMP : Cécile Chabrol passe de 2 à 3 Vote à l'unanimité

IAT : Viviane Oréal passe de 4 à 5 Vote à l'unanimité

IEMP : reste inchangé à 1 Vote à l'unanimité

b. Mise en place du compte épargne temps:Vote à l'unanimité.

5) **Redevances télécom, fixation des tarifs 2016 :** Vote à l'unanimité

6) Tarifs communaux 2016 :

ils restent inchangés : Vote à l'unanimité

7) Convention de mise à disposition d'un Agent en Charge de la Fonction d'Inspection (AFCI) et autorisation au maire de la signer :

Vote à l'unanimité

8) Convention de pâturage :

a. Approbation des conventions de pâturage de M Jean Michel REYMOND et de Madame Chrystelle HOUY:

M REYMOND pour 560 hectares et 160 moutons, concession pour 8 ans au prix d'un 1euro symbolique.

Mme HOUY pour 175 hectares, 160 moutons plus agneaux, concession pour 8 ans au prix d'un 1 euro symbolique.

Vote à l'unanimité

Pour chacun des deux, initialement l'ONF proposait un montant de 150 euros annuel.

b. Approbation de l'avenant n°1 à la convention de pâturage de M Fabrice GIORDANO :

Vote à l'unanimité

9) Droit de préemption – parcelle B 1221 Le Pigeonnier :

pas de préemption : vote à l'unanimité

10) Motion des maires de France contre le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux EPCI :

Pour la motion : vote à l'unanimité

11) Aménagement et équipement de l'Arbousier : fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays d'Uzès d'un montant de 5 000,00 €

Vote à l'unanimité.

12) Café l'arbousier : approbation de la convention d'occupation précaire avec Madame Véronique HENION et autorisation au maire de la signer :

Convention du 10 décembre 2016 au 15 avril 2017 pour un euro symbolique par mois

Vote à l'unanimité.

13) Achat de tatamis :

Devis d'un montant de 3 240,00 € TTC pour 30 tatamis.

Vote à l'unanimité.

Fin du conseil à 20h48

Le secrétaire de séance, Julien GAUCHARD

